

6 février 2020

Communiqué de presse

**FAMILLE &
PARENTALITÉ**

Un nouveau programme de soutien aux familles et à la parentalité à Orléans



14 ateliers participatifs,
pragmatiques et ludiques

L'APLEAT-ACEP, avec le soutien de l'ARS Centre-Val de Loire, lance le programme de soutien aux familles et à la parentalité pour les familles ayant un enfant de 12 à 16 ans.

SFP est un programme éducatif de mise en place d'une stratégie d'intervention précoce reconnue et validée internationalement dans le champ de la prévention et de la promotion de la santé.

10 familles pourront participer au programme, les ateliers débutent en mars !

L'ambition du programme est de renforcer les relations et les compétences familiales afin de réduire chez les jeunes les problèmes d'addiction, de délinquance mais aussi d'améliorer les compétences sociales et scolaires.

Le programme de Soutien aux familles et à la Parentalité, ce sont :

- **14 ateliers hebdomadaires gratuits**
- encadrés par des professionnels de l'APLEAT ACEP
- tous les **jeudis** de 18h15 à 20h30
- de **mars à juin 2020**
- à **Orléans**

Avec pour objectifs :

- de renforcer les compétences parentales
- d'améliorer le comportement des enfants
- d'améliorer les compétences psychosociales* des enfants



Les compétences psychosociales ?

Selon l'OMS, les CPS c'est : « La capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne(...) et à maintenir un état de bien-être subjectif qui lui permet d'adopter un comportement approprié et positif à l'occasion d'interactions avec les autres, sa culture et son environnement »

5 couples de compétences identifiés (OMS, 1993) :

1. Savoir résoudre des problèmes / savoir prendre des décisions
2. Avoir une pensée créative / avoir une pensée critique³
3. Savoir communiquer efficacement / être habile dans les relations interpersonnelles
4. Avoir conscience de soi / avoir de l'empathie
5. Savoir réguler ses émotions / savoir gérer son stress

Déroulé du programme

Le programme se déroule avec plusieurs familles lors de 14 sessions de deux heures. La première est une séance commune entre parents et enfants. La seconde est séparée. Les ateliers sont animés par des professionnels de l'APLEAT-ACEP.

Pour les parents, les thèmes des séances sont notamment : la communication, la bienveillance, la définition de limite, les relations dans la famille.

Pour les enfants, les thèmes sont la communication, l'affirmation de soi, savoir gérer son stress et ses émotions, et la capacité à résister aux pressions.

Les séances intègrent des échanges, des exercices pratiques et des points théoriques. Des activités à la maison sont également demandées. C'est un programme éducatif et non une thérapie. Le programme ne cherche pas à faire rentrer les participants dans une norme mais à valoriser les compétences et les savoirs de chacun.

Modalités

- Etre parents d'un ou plusieurs enfants âgés de 12 à 16 ans
- Assister aux ateliers hebdomadaires tous les jeudis de 18 h15 à 20h30 de mars à juin 2020

Contact média

Lucie BLANCHARD

Chargée de communication

02.38.62.96.05

lucie.blanchard@apleat-acep.com